

Contraceptifs hormonaux autorisés en Suisse – vue d'ensemble

25.11.2015. Swissmedic – Les contraceptifs hormonaux sont composés, soit de deux substances hormonales – un œstrogène et un progestatif (*contraceptifs hormonaux combinés*), soit d'un progestatif seul (*mono-préparations*). Tous les contraceptifs hormonaux autorisés en Suisse sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Contraceptifs hormonaux combinés : hormis la « pilule », les patchs et les anneaux vaginaux appartiennent aussi à cette catégorie (voir tableau 1a). Les contraceptifs hormonaux combinés sont classés en différents groupes sur la base de leurs propriétés. A partir de la 3^e génération, toutes les « pilules » sont toutefois classées ici dans un seul groupe (« pilules plus récentes ») parce qu'il n'existe actuellement pas de définition généralement acceptée pour une subdivision supplémentaire (par exemple en 4^e génération). Plusieurs des pilules plus récentes sont désignées comme préparations antiandrogènes parce qu'elles ont une action partielle contre les hormones masculines. Les premières « pilules » contenaient une dose d'œstrogènes encore bien supérieur à 50 µg (sous forme d'éthinylestradiol). Les « pilules » actuelles contiennent moins de 50 µg d'éthinylestradiol (et sont aussi appelées micropilules pour cette raison) ou bien elles contiennent du valérate d'estradiol ou de l'hémihydrate d'estradiol (voir tableau 1b).

Contraceptifs progestatifs : les mono-préparations à base de progestatifs sont disponibles sous forme de comprimés (minipilules), injections trimestrielles, dispositifs intra-utérins (stérilets imprégnés) ou d'implants sous-cutanés (voir tableau 2).

Tableau 1a : Contraceptifs hormonaux combinés autorisés en Suisse (état au 25.11.2015)

Groupe	Progestatif	Nom de la préparation
„Pilule“ 2 ^e génération	Lévonorgestrel	Efflevo, Efflevo Conti, Elyfem 20/30, Erlibelle 20/30, Levina 30, Levomin, Lisenia 20, Microgynon 30/50, Miranova, Ologyn
„Pilule“ 3 ^e génération	Désogestrel	Denise, Deniselle, Desiola 20/30, Desofemine 20 Nova, Desofemine 30, Desoren 20/30, Gracial, Kosima 20/30, Marvelon, Mercilon,
	Gestodène	Elizette 20/30, Estinette 20/30, Femadiol-Mepha 20/30, Gynera, Gyselle 20/30, Gyselle petite 28, Harmonet, Liosanne 20/30, Meliane 21, Meloden, Milvane, Minesse, Minulet, Mirelle, Myvlar
“Pilules plus récentes”	Acétate de chlormadinone ¹	Belara, Belarina, Engiletta 30, Ladonna, Madinette, Sara, Tyarena
	Drospirénone ¹	Daylette, Dretine 21/ 28, Dretinelle 21/28, Drospibel 20/30, Drospibel 20/30 Conti, Elenis, Eloine, Queenie, Sue 20/30, Suzanne, Volina 20/30, Yasmin, Yasminelle, YAZ, Yira 20/30
	Diénogest ¹	Qlaira, Valette
	Nomégestrol acétate	Zoely
Patch transdermique	Gestodène	apleek
	Norelgestromine ²	Evra
Anneau vaginal	Etonogestrel	Nuvaring

Les préparations qui contiennent de l'acétate de cyprotérone comme progestatif (Cypestra-35, Cyprelle 35, Cyproderm, Diane-35, Elleacnelle, Feminac 35, Holgyeme, Minerva) ne figurent pas dans le tableau car elles ne sont pas autorisées pour un usage contraceptif au sens strict. Ces préparations ont des propriétés contraceptives, mais sont exclusivement autorisées pour le traitement de maladies liées aux hormones masculines (hyperandrogénisme) comme l'acné (ne répondant pas à d'autres traitements), l'hyperpilosité (hirsutisme) ou certaines formes d'alopécie. L'utilisation exclusivement comme contraceptif n'est pas indiquée.

¹ Gestagènes avec propriétés partielles antiandrogènes.

² La norelgestromine est un métabolite actif du norgestimate.

Tableau 1b : Contraceptifs oraux combinés autorisés en Suisse (COC, „pilule“), répartis selon le type et la dose d'oestrogène. Etat au 25.11.2015.

"Pilule"	Progestatif	Oestrogène					Valérate d'estradiol 1-3 mg	Hémihydrate d'estradiol 1,5 mg
		Ethinylestradiol						
		15 µg	20 µg	30 µg	35 µg	>35 µg		
2 ^e génération	Lévonorgestrel		Effilevo, Effilevo Conti, Elyfem 20, Erlibelle 20, Lisenia 20 Miranova,	Elyfem 30, Erlibelle 30, Levina 30 Levomin, Microgynon 30, Ologyn		Microgynon 50		
3 ^e génération	Désogestrel		Deniselle Desiola 20, Desofemine 20 Nova, Desoren 20, Kosima 20, Mercilon	Denise, Desiola 30, Desofemine 30, Desoren 30, Kosima 30, Marvelon		Gracial ¹		
	Gestodène	Gyselle petite 28, Minesse, Mirelle	Elizette 20, Estinette 20, Femadiol-Mepha 20, Gyselle 20, Harmonet, Liosanne 20, Meliane 21, Meloden	Elizette 30, Estinette 30, Femadiol-Mepha 30, Gynera, Gyselle 30, Liosanne 30, Minulet, Myvlar		Milvane ²		
„Pilules plus récentes“	Acétate de chlormadinone		Belarina	Belara, Engiletta 30, Ladonna, Madinette, Sara, Tyarena				
		Drospirénone	Daylette, Dretinelle 21/28, Drospibel 20, Drospibel 20 Conti, Elenis, Eloine, Queenie, Sue 20, Suzanne, Volina 20, Yasminelle, YAZ, Yira 20	Dretine 21/28, Drospibel 30, Drospibel 30 Conti, Sue 30, Volina 30, Yasmin, Yira 30				
	Diénogest			Valette		Qlaira ³		
	Nomégestrol acétate						Zoely	

¹ Préparations biphasiques avec 30-40 µg d'éthinylestradiol.

² Préparations triphasiques avec 30-40 µg d'éthinylestradiol.

³ Préparations quadriphasiques avec 3 mg, 2mg, ou 1mg de valérate d'estradiol.

Tableau 2 : Contraceptifs progestatifs en mono-préparation autorisés en Suisse (état au 25.11.2015).

Groupe	Progestatif	Nom de la préparation
Minipilule	Désogestrel	Anouk, Azalia 0,075 mg, Cerazette, Cevanel, Desofemono 75, Desopop, Diamilla, Yolienne
Injection trimestrielle	Acétate de médroxyprogestérone	Depo-Provera 150, Sayana
Stérilet hormonal	Lévonorgestrel	Levosert, Jaydess, Mirena,
Implant	Etonogestrel	Implanon NXT